



Durée : 14 heures

Prochaines dates :

Du 14 juin 2023 au 15 juin 2023

Du 08 novembre 2023 au 09 novembre 2023

Tarifs

	1 jour en présentiel	1 jour en distanciel
Tarif public	990€ HT – 1 188€ TTC	910€ HT – 1 092€ TTC
Tarif abonné	890€ HT – 1 068€ TTC	810€ HT – 972€ HT
	2 jours en présentiel	2 jours en distanciel
Tarif public	1 720€ HT – 2 064€ TTC	1 560€ HT – 1 872€ HT
Tarif abonné	1 520€ HT – 1 824€ TTC	1 360€ HT – 1 632€ TTC



Public visé

Tout professionnel du foncier, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'architecture, de l'immobilier, du logement, bailleur social, collectivité territoriale, établissement public, de bureau d'études et de la construction.

Directeurs de collectivités en charge de l'urbanisme, du logement, du juridique ou du financier, Directeurs de SEM, Directeurs des grands projets, Directeurs immobiliers, Responsables de pôle urbain, Responsables de l'aménagement, Promoteurs, Responsables du développement, Responsables immobiliers, Chefs de projets, Urbanistes, Architectes, Bureaux d'études, Chefs de projets en entreprise de promotion immobilière, foncières, ou chez les sociétés d'investissement, chargé de mission ou d'opération des collectivités et des aménageurs, consultant ou chargé d'étude en urbanisme et aménagement débutant, maître d'ouvrage, maître d'œuvre, constructeur, Mandataire et Assistant à la maîtrise d'ouvrage, aménageur, promoteur immobilière.



Objectifs pédagogiques

Être capable de catégoriser les stratégies d'urbanisme transitoire.



Description

Dans les métropoles, mais aussi dans les villes moyennes, les collectivités territoriales et les aménageurs – bailleurs, promoteurs et propriétaires fonciers – sont en première ligne dans le domaine de l'urbanisme transitoire. Et mettent souvent en place des modes de faire innovants, uniques ou reproductibles. Process, cas pratiques, cette formation développe une boîte à outil juridique et économique pour bien réussir son opération d'urbanisme transitoire. La formation se déroule dans un projet d'occupation temporaire parisien. Un temps de visite et d'échange avec le gestionnaire du lieu est intégré sur une pause déjeuner.

Jour 1 : Vincent Josso/Lucille Gréco

1. Tour de table : présentation des participants et des éventuels projets sur lesquels ils s'interrogent

2. Introduction théorique sur l'urbanisme transitoire

- Éléments de définition, historique, tendances
- Présentation des types de projets possibles et des acteurs mobilisables

3. Passer à l'action !

- Structurer une politique publique d'urbanisme transitoire, mettre en place les outils
- OCCUPER UN BÂTIMENT
 - Diagnostics, approche technique, programmation,
 - Ecrire un appel à projets (déterminer le type d'appel à projet, adopter la bonne rédaction et la bonne communication).
- ACTIVER UN ESPACE PUBLIC
 - Lancer une commande publique (écrire le CCTP, chiffrer le projet et monter les pièces financières, sourcer les répondants potentiels).
- Articuler les différents outils, évaluer la démarche

4. Études de cas

Les participants travaillent sur plusieurs cahiers des charges de projets réels.

Jour 2 : Malicia Donniou/Vincent Josso

1. Aspects contractuels et réglementaires

- Modalités contractuelles de l'occupation d'un site
- Frontières avec le droit de la commande publique
- Cadre réglementaire
- Quizz

2. *Serious game* : « la Négociation du chaudron »

Jeu de rôle autour du modèle économique d'un projet d'occupation de bâtiment vacant.

- Pistes de financement

3. La Négociation du chaudron, suite : cas pratiques opérationnels et juridiques

Les formations complémentaires :

- De la programmation à l'atterrissage opérationnel des projets urbains (négociés ou publics)
- Intégrer les enjeux de revitalisation des villes petites et moyennes
- Appréhender le genre dans l'espace public : diagnostic et méthodologie
- Manager une expérimentation urbaine,
- Produire la ville avec l'habitant & l'usager,
- Urbanisme transitoire : comment mesurer son impact social ?

★ Prérequis

Avoir déjà exercé dans le domaine de l'aménagement, de l'urbanisme ou de la construction et bâtiment.



Modalités pédagogiques

La formation prévoit des alternances entre l'apport théorique et des cas concrets/exercices



Moyens et supports pédagogiques

La convocation est envoyée 15 jours avant la formation par mail.

La formation sera adaptée en fonction des acquis des stagiaires et de leurs attentes formulées par la fiche de recueil des attentes 15 jours auparavant.

La documentation pédagogique est envoyée une semaine avant par mail. Il est demandé aux stagiaires de l'avoir avec eux lors de la formation.

Si la formation est en présentiel, le stagiaire devra signer une feuille d'émargement.

Si la formation est en distanciel, le rapport de connexion de la plateforme Zoom permettra de valider la présence des stagiaires.

La formation commence par un tour de table de présentation des stagiaires.

Durant la formation, plusieurs outils pédagogiques pourront être mobilisées telles que exercices, cas pratiques, quizz, questions/réponses ou jeux de rôle.

Des éventuels documents complémentaires pourront être envoyés à posteriori le cas échéant.



Modalités d'évaluation et de suivi

En fin de formation, les stagiaires rempliront une fiche d'appréciation et d'auto-évaluation de leurs acquis via un questionnaire en ligne.

Une attestation de présence sera envoyée à l'entreprise dans les jours suivant la formation.

Une attestation de fin de formation sera envoyée aux participants dans les jours suivant la formation. La formation Urbanisme transitoire : quels montages économiques et juridiques ? a recueilli en 2022 un taux d'assiduité de 84% et une note de satisfaction des participants de 9.10/10

Contacts

Isabelle BIANCHI – Responsable Formations
Isabelle.bianchi@cadredeville.com
01 83 64 04 59 / 06 66 99 94 49

Ruth DIKINDA – Assistante Formations
formations@cadredeville.com
01 86 95 72 10 / 06 11 86 70 63

Nathalie AUBURTIN – Directrice du développement (demande de formation en INTRA et Sur mesure)
Nathalie.auburtin@cadredeville.com
01 89 16 79 19 / 06 14 03 12 30